



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC



UN GRAND RASSEMBLEMENT POUR DIRE NON À CETTE RÉFORME !!!

C'est par la lutte qu'a été obtenu la transformation du congé cumulé tous les 5 ans en congé bonifié tous les 3 ans. Maintenir cet acquis en l'état passera par une ou des mobilisations massives !

Le Président Macron a décidé, sans aucunes concertations, que les originaires de l'outre-mer qui bénéficient du droit à congés bonifiés : « partiront plus souvent mais moins longtemps », à partir de 2020. Supprimant de fait la partie bonification, remettant en cause le paiement de la sur-rémunération pendant le séjour et restant pour le moment flou sur la question de la prise en charge des frais de transport.

Cette réforme que le gouvernement est chargé de mettre en œuvre, ne correspond vraiment pas aux attentes des originaires de l'outre-mer. Pour la CGT, il est impensable d'accepter un tel recul de ce droit.

Le mercredi 27 février 2019, à la bourse centrale de Paris, plus de 400 agents des 3 fonctions publiques ont répondu à l'appel d'une assemblée générale lancée par la CGT. Motivés et déterminés ils étaient venus débattre et décider des suites à donner à la réforme des congés bonifiés. Le mot d'ordre était : **Non, Mr Macron, votre réforme ne passera pas car elle n'est rien d'autre que la fin cachée des congés bonifiés !**

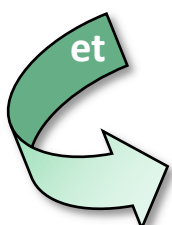
Nous ne sommes pas dupes et mesurons l'impact de votre réforme qui répond à des objectifs purement budgétaires en réalisant des économies sur le dos des originaires de l'outre-mer.

L'enjeu est de taille. Nous devons contrer cette réforme en portant haut et fort nos revendications telles que nous les voulons. « Une application du droit commune aux trois versants de la fonction publique, une définition claire et simplifiée du CIMM, l'arrêt des discriminations subies à cause du congé bonifié ».

Le droit à congé bonifié n'est pas un privilège ! Mais un droit légitime attaché au statut des fonctionnaires. Permettant aux originaires de l'outre-mer de retourner aux pays pour se ressourcer et de garder le lien culturel et familial fondamental à la construction de chaque individu et à la richesse identitaire...

Oui, pour la CGT, cette réforme est injuste, inacceptable, basée sur des mensonges récurrents. Non, passer deux mois tous les trois ans dans son département d'origine auprès de sa famille, ce n'est pas trop long !!!!

C'est pourquoi, la CGT appelle à participer à la journée de grève et de manifestations intersyndicale du **19 MARS** contre la politique du gouvernement,



à une mobilisation massive le **JEUDI 28 MARS 2019**
avec un rassemblement à 10 heures devant le ministère des finances
à Bercy pour dire **NON** à la réforme Macron.